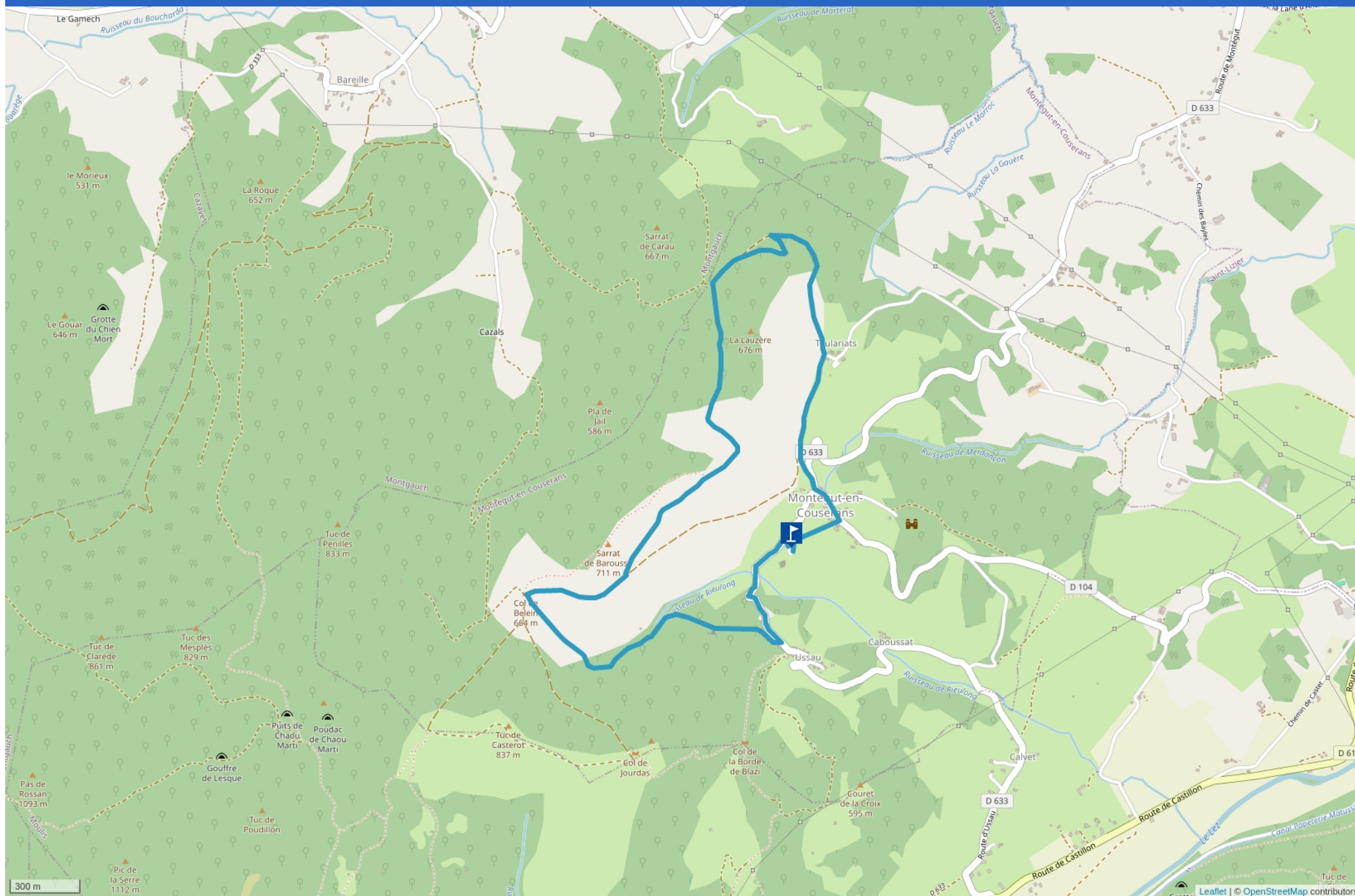


CIRCUIT DE MONTÉGUT - CHEMIN DES CARRIERS



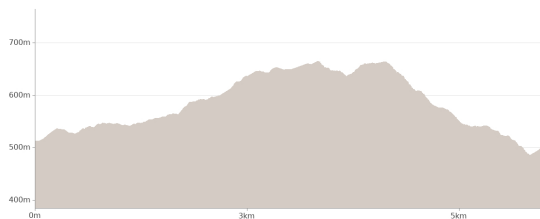
Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr

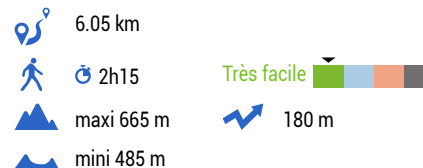


Mise à jour le 03/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

Circuit de Montégut - Chemin des Carriers



Départ : L'église - 09200
MONTÉGUT-EN-COUSERANS



Durant cette balade champêtre, vous aurez l'occasion de contempler de beaux panoramas sur la chaîne pyrénéenne et aussi sur les vallées. Découvrez l'ancienne carrière de marbre et passez à proximité des rochers d'escalade.

TOPO/PAS À PAS

- 1/ Suivre le sentier n°7 « Circuit de Montégut ». Monter vers le village. A la chapelle, tourner à gauche et traverser le village par la route. Vous pouvez voir un château en partie reconstruit, donjon du 13e siècle (sur les hauteurs).
- 2/ Continuer tout droit sur la route goudronnée, suivre le n°7 jusqu'au hameau de Teulariats. A l'entrée du hameau, tourner légèrement à gauche et suivre « circuit pédestre ».
- 3/ Avancer sur ce large chemin traversant le bois de chênes puis offrant un beau panorama sur l'aérodrome d'Antichan, les villages du bas Salat et la Cité de Saint-Lizier.

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**

Validé par la FFRandonnée

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait

voyager" www.cirkwi.com/circuit/664945



4/ Après une série de lacets, le chemin redescend vers une piste. Continuer tout droit sur le chemin herbeux puis empierré (1h). Vous pourrez admirer le Mont Valier et la palombière.

5/ Continuer sur ce sentier et laisser à droite le départ d'un sentier. Passer devant un bâtiment de l'ancienne carrière réhabilitée. Arriver à l'entrée de la carrière de marbre. Vous trouverez ici une aire de pique-nique et un beau panorama sur les montagnes.

6/ Continuer en reprenant le sentier empierré qui descend vers une petite route goudronnée.

7/ Poursuivre la balade jusqu'au col de Belein (664m). Possibilité de poursuivre jusqu'à la table d'orientation du Char de Lique en montant le chemin face à la cabane puis revenir par le même chemin.

8/ Se diriger vers le sentier qui descend (direction sud est) dans le vallon du ruisseau de Caboussat (1h30)

9/ Passer au pied de la falaise, puis continuer jusqu'au hameau d'Ussau (1h50) et emprunter la route goudronnée, descente puis montée soutenue. Prendre à droite jusqu'au parking de l'église.

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Quitter St-Girons direction Castillon-en-Couserans, D618. A la sortie de Saint-Girons, prendre à droite D104 Montégut-en-Couserans. Au croisement prendre direction Montégut-en-Couserans et monter pendant environ 5 minutes. Au village de Montégut, à la chapelle, descendre à gauche. Se garer au parking avant l'église.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

ENVIRONNEMENTS

A la campagne
En forêt
Vue montagne
Vue panoramique

NATURE DU TERRAIN

Terre
Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)
Gravillons

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :

Carte IGN TOP 25 - 2047 OT Saint-Girons - Couserans Carte de randonnées Pyrénées n°6 "Couserans - Val d'Aran"

CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : contact@tourisme-couserans-pyrenees.com



Mise à jour le 03/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Profitez d'une aire de pique-nique avec vue sur les montagnes

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.
- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écarter-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.